



12 MAI 2026

## Communiqué

# Le logement accompagné, acteur central de l'habitat partagé

Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement, et Camille Galliard-Minier, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, ont discrètement annoncé le lancement d'une feuille de route conjointe pour accélérer le développement de l'habitat partagé. L'objectif est de soutenir le développement de solutions accessibles à la fois dans le parc privé et dans le parc social en mobilisant l'ensemble des acteurs du logement et du médicosocial. L'Unafo se mobilise et transmet ses propositions.

C'est presque en catimini que les deux ministres ont annoncé le lancement d'une feuille de route sur le développement de l'habitat partagé : lors d'un déplacement le 7 mai, rendu public par un communiqué de presse le 11 mai. Face à la multiplication des rapports (Conseil d'Etat, la CNSA, l'IGAS et l'IGEDD), le gouvernement ne pouvait pas faire moins que lancer un chantier sur le sujet.

### Une notion à mieux définir

L'Unafo, union professionnelle du logement accompagné, qui regroupe près de 200 adhérents gérant plus de 155 00 logements, s'intéresse de près à cette nouvelle notion d'habitat partagé. Néanmoins, l'Unafo rejoint le rapport de l'IGAS et de l'IGEDD sur la nécessité de clarifier la définition de la notion d'habitat partagé. Ainsi dans son avis, la CNSA utilisait la notion d'habitat intermédiaire, qui vient se rajouter à logement accompagné, habitat inclusif, logement adapté...

Au même titre que le faisait récemment le Conseil d'Etat, l'Unafo questionne « la cohérence et la complémentarité des solutions en faveur des modes d'habiter pour des personnes âgées et handicapées en vue de favoriser le maintien à domicile et la prévention de la perte d'autonomie ». La profusion de noms ne facilite pas la compréhension du chantier lancé par les deux ministres...

### Des mesures « à appliquer sans délai »

Tout en questionnant les termes et donc les champs de cette feuille de route, l'Unafo salue ces rapports et ambitions qui peuvent conduire à une refonte des politiques d'habitat en faveur de personnes en perte d'autonomie, dans lesquelles les logements-foyers de type « *résidence sociale* », qui accueillent déjà des personnes en perte d'autonomie ou/et en situation de handicaps, fréquemment marquées par l'exclusion et la précarité, ont toute leur place.

Grâce à l'expérience de ses adhérents auprès des personnes logées en pensions de famille et résidences sociales issues des foyers de travailleurs migrants, les adhérents de l'Unafo ont montré que le logement accompagné peut apporter des solutions pour mieux loger et accompagner les personnes en perte d'autonomie à faibles ressources: résidences autonomie pour des personnes à faibles ressources, habitat inclusif pour les chibanis, intervention d'aide à domicile afin de retarder l'entrée en dépendance, dans l'attente d'une prise en charge par le droit commun...

Avec ces 3 rapports de nombreuses propositions ont été formulées, l'Unafop appelle le gouvernement à organiser une concertation sur ces bases afin de construire une feuille de route ambitieuse, qui implique notamment de faciliter le financement de l'Aive à la vie partagée éligible dans l'habitat inclusif dans les résidences sociales ou de faciliter les dispositifs de médiation dans le logement accompagné.

---

## **À PROPOS DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ**

Le terme de logement accompagné recouvre toutes les solutions de logement très social proposant une gestion locative sociale, un accompagnement adapté selon les situations des personnes et des prestations variées. Pour l'Unafop, celui-ci comprend les résidences sociales, les résidences jeunes actifs, les pensions de famille, les résidences accueil, les foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants.

## **À PROPOS DE L'UNAFO**

L'[Unafop](#), Union professionnelle du logement accompagné, rassemble les initiatives près de 200 acteurs, qui gèrent 155 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unafop représente ses adhérents, anime et structure le réseau, contribue à la professionnalisation du secteur, et s'implique dans l'évolution des politiques publiques du logement.

---

## **CONTACT**

**Jordan CHEVREAU** - Responsable de la communication

[jordan.chevreau@unafop.org](mailto:jordan.chevreau@unafop.org)

06.28.01.06.97